

1- Objectif de la formation :

Connaitre les obligations réglementaires et les enjeux de la Sécurité & Santé au travail pour pouvoir les déployer au sein de l'entreprise pour assister son employeur en tant que Référent Sécurité.

Apprendre à utiliser les outils sécurité pour maîtriser sa démarche de prévention des risques.

Rendre autonomes les stagiaires sur la démarche Sécurité et Santé au travail.

2- Prérequis – public visé :

Pas de prérequis

En cas de personne(s) en situation de handicap, Atlantic Consulting analyse les besoins en aménagement pour adapter la formation.

Dirigeant, personnel d'encadrement, responsable RH,....

3- Contenu :

- **Présentation de l'entreprise** du stagiaire
- **Les obligations de l'employeur, du référent Sécurité et des salariés**
- **Les organismes en SST**
- **Les indicateurs SST**
- **Comment construire son Document Unique d'Évaluation des Risques (DUER) :**
 - Gestion des versions et mise à disposition
 - Les risques à prendre en considération
 - La méthode d'évaluation des risques
 - Comment formaliser son plan d'actions et prendre en main les outils associés
- **La pénibilité :**
 - Critères applicables
 - Comment diagnostiquer la pénibilité ?
- **Comment gérer les formations obligatoires ?**
 - les différents CACES et les autorisations de conduite
 - l'habilitation électrique
 - formations spécifiques métier
 - l'organisation et la planification des formations initiales et des recyclages
 - comment suivre les formations des salariés dans le temps
- **Les différents risques et moyens de prévention :**
- **Les risques de chute de plain pied** et les moyens de prévention dont le port des EPI
- **Les Equipements de Protection Individuelle (EPI)**
 - Quels EPI mettre à disposition ?
 - Les niveaux de qualité des EPI
 - Comment choisir les EPI
 - Comment assurer l'entretien des EPI
 - Comment mettre à disposition les EPI ?
- **Les risques de chutes de hauteur :**
 - Les différents cas de figure
 - Les formations obligatoires
 - Les protections collectives et individuelles
- **Les manutentions mécaniques :**
 - Les différents cas de figure
 - Les formations obligatoires
 - Le suivi des équipements dont les vérifications périodiques
- **Les vérifications périodiques (VGP):**
 - Les installations concernées
 - Fréquence des VGP
 - L'organisation des VGP
 - Le registre de sécurité
 - Comment suivre les VGP ?
- La prévention des risques liée aux **manutentions manuelles**
- **La gestion des déplacements en interne et sur la route :**
 - Circulation sur le site des salariés et des transporteurs
 - Sécurité des chauffeurs et des véhicules
- **Effondrements et chute d'objets :**
 - Equipements concernés
 - Moyens de prévention salariés et équipements
- **Le travail sur machines :**
 - Comment rédiger une consigne de sécurité
 - La mise en conformité des machines
 - Le risque TMS
- **Le bruit :** comment le mesurer et moyens de prévention
- **Le travail sur écran**
- **Utilisation des produits chimiques :**
 - Fiche de Données de Sécurité (FDS) : pour quels produits, comment lire une FDS
 - Les pictogrammes de danger chimique
 - Gestion des produits CMR
 - Les précautions d'utilisation des produits chimiques
- **L'hygiène en entreprise :**
 - Equipements nécessaires
 - Les 1ers secours

- **Gestion des ambiances climatiques et thermiques**
- **Gestion de l'incendie :**
 - Les moyens à mettre en œuvre
 - L'évacuation du personnel : moyens d'alerte, comment réaliser un exercice, conclusions à l'issue de l'exercice
- **L'électricité** : ses dangers et les moyens de prévention
- **La gestion des entreprises extérieures :**
 - Définition plan de prévention
 - Comment et quand établir un plan de prévention
- **Le travailleur isolé :**
 - Définition
 - Moyens de prévention
- **Les risques psychosociaux :**
 - Définition
 - Moyens de prévention
- **L'affichage obligatoire : quel contenu ?**
- **Les accidents du travail :**
 - Comment les prévenir ?
 - Comment les analyser ?
- **Accueil Sécurité** des nouveaux salariés
- **L'animation en SST :**
 - Le CSSCT
 - Les rondes sécurité

7- Dates de la formation :

Selon un calendrier établi avec l'entreprise

8- Durée :

Formation de : 5 jours, soit 35 heures
(Possibilité d'espacer les jours de formation)

9- Lieu de la formation :

chez le client

10- Modalités de suivi du stagiaire et d'évaluation d'acquis

Feuille d'émargement
Evaluation de fin de stage

4- Profil des intervenants :

Intervenants expérimentés ayant une solide expérience dans le domaine de la Sécurité en entreprise.

5- Nom du responsable pédagogique encadrant la formation :

Christine Mémain

6- Moyens pédagogiques :

- Remise de fiches pratiques
- Etude de cas
- Mises en situation
- Méthode participative